

# Lucien BONNAFE -Janvier 1982

## LE PROCES

"Mais, bien que je ne réponde pas à vos questions, je peux tout de même vous conseiller de penser un peu moins à nous et de vous surveiller un peu plus. Et puis, ne faites pas tant d'histoires avec votre innocence, cela gâche l'impression plutôt bonne que vous produisez par ailleurs. Ayez aussi plus de retenue dans vos discours; quand vous n'auriez dit que quelques mots, votre attitude aurait suffi à faire comprendre presque tout ce que vous avez expliqué tout à l'heure... et qui ne parle d'ailleurs pas en votre faveur"

Franz KAFKA -Le procès

"Connait-il la sentence ? –Non dit l'officier, - Il sait tout de même qu'il est l'objet d'une condamnation ? - Non plus, dit l'officier en souriant au voyageur, comme s'il attendait encore de lui d'autres questions aussi étranges. -Il ignore donc, aussi ce qu'on a fait pour sa défense ? -Il n'a pas eu l'occasion de se défendre, dit l'officier en regardant ailleurs, comme s'il se parlait à lui même et ne voulût pas humilier le voyageur en lui exposant des choses trop naturelles."

"id" -La Colonie Pénitentiaire

Tous droits de reproduction rigoureusement non-réservés.

AFFAIRE Lucien BONNAFE Janvier 1982  
Eléments pour un mémoire en défense

Pour situer la partie adverse dans le procès qui lui est intenté, l'accusé n'accepte pas qu'elle se nomme elle même "le parti", dénomination qui, déjà, poserait le dit procès comme truqué.

Quant à lui, l'accusé la dénomme "tendances néostaliniennes", étant entendu qu'il a pour principe de mettre toujours entre guillemets les mots "stalinisme" ou "stalinien" pour désigner ce que l'on nomme communément ainsi de façon généralement assez perverse.

L'accusé n'a pas eu accès au dossier de l'accusation. Il n'a eu connaissance d'aucun grief précis formulé à son encontre. Il a seulement été saisi de nombreux témoignages d'une entreprise de discrédit le visant, avec un nombre incertain de complices, parmi lesquels des camarades partageant de façon étroite son activité militante de base.

Ceci pose déjà un problème, celui de la suspicion qui pèserait par principe sur tout témoin de la défense. La revendication de traiter ces témoignages avec équité, par rapport à ceux des témoins de l'accusation, paraît à l'accusé un moyen de base de la défense.

Ceci étant posé, il est possible de citer des témoins non frappés a priori, de suspicion.

L'accusé déclare son accord profond avec la ligne affirmée récemment par le parti : Ne pas hésiter à remonter dans l'histoire aussi loin que nécessaire, pour trouver les sources de faiblesses et d'erreurs qui se perpétuent, et mieux s'armer pour combler les retards et les pertes d'audience qui en résultent.

Toutefois, il plaide pour une extrême vigilance, dans l'application de cette ligne. Il perçoit la menace de déviations dans le sens de discussions byzantines, avec des pratiques de délégation du pouvoir de dire à des chapitres de chanoines, Il plaide pour que la volonté de tirer les leçons de l'histoire ne s'égaré pas dans des visions "théoriques", au sens péjoratif ordinaire du terme, et pour qu'elle s'enracine dans le regard critique sur les pratiques observées dans les diverses phases des luttes, seule méthode correcte pour un travail théorique révolutionnaire, sans lequel il n'y a pas de pratique révolutionnaire.

Ainsi l'accusé veut-il dégager la signification de son propre procès, entre des dizaines de milliers d'autres, apparents, latents, ou possibles, comme une pierre apportée à la construction d'un édifice : un système d'analyse politique à la fois plus hardi et plus près du réel.

L'accusé fera ici un tri, dans la masse des témoignages que pourrait fournir celui qui a plus de souvenirs que s'il avait mille ans. Il tentera d'orienter ce tri en fonction de ce qui lui paraît répondre aux interrogations les plus actuellement brûlantes, chez ses camarades les plus proches dans les luttes quotidiennes. Il croit utile d'insister sur le fait que ces interrogations approvisionnées dans des pratiques de luttes, au contact direct du peuple, se trouvent les plus proches des interrogations populaires.

Eté 1934 : L'accusé n'a pas encore adhéré aux organisations communistes. Il milite dans l'"organisation de masse" des étudiants, qui est en fait "courroie de transmission" du P.C. l'Union Fédérale des

Etudiants (U.F.E). Il en est devenu le secrétaire régional, à Toulouse. A ce titre, il fait partie de la délégation nationale de l'U.F.E., auprès du congrès annuel de la fédération de l'enseignement CGTU. Nous sommes avant la l'unification syndicale qui se construit à la base, à travers la France, contre les résistances de la C.G.T. réformiste, qui perd peu à peu son influence dominante.

Il découvre là (témoin Francis Cohen) que les discours se succèdent à la tribune, toujours présentés comme porte-paroles de "tendances". Ce festival d'affrontements fractionnels le laisse rêveur et lui paraît fort instructif. Il ne voit pas, dans le fonctionnement de cette fédération, une position d'avant-garde dans le grand mouvement unitaire qui travaille la France. Au contraire, dans le caractère byzantin de ces querelles intestines, il perçoit une dérive à l'arrière-garde.

Il trouve là un écho du folklore fabriqué avec les copains, pour tourner en dérision les tendances fractionnelles qui étaient alors fort à la mode, dans la jeune intelligentsia. "Trotskiste" faisait un peu vulgaire, on se disait volontiers "Souvarinien". Dans le groupe, d'inspiration surréaliste, où se cultivait la rébellion contre ces besoins de refuge dans une position embrigadée (en contraste avec certaines tendances dans le monde surréaliste parisien) on parodiait les publicités des petits déjeuners, Blédine, Ovoaltine, Eleska, et l'on se disait blédinien, parce que c'est plus exquis.

"Stalinien" pouvait être perçu dans ce contexte. Mais nous sommes dans la foulée de la grande campagne des années trente contre le sectarisme, des déclarations fracassantes : "Pas de mannequins", "Que les bouches s'ouvrent », et le P.C. devient l'anti-modèle de la secte, aux antipodes des sectes oppositionnelles.

Octobre 1934 : L'accusé, encore délinquant primaire, est traîné devant les tribunaux pour payer la rançon des combats épiques du printemps. Motif d'inculpation : "Coups et blessures et complicité".

Ce procès, comme tant d'autres, ne porte guère sur la matérialité des faits. La réalité des batailles de rues n'est pas ce qui intéresse les juges. Le contenu politique évident, c'est le procès de ces jeunes dévoyés, issus de familles convenables, qui utilisent leur prestige intellectuel pour se faire les "meneurs" des troupes de simples gens. Les accusés s'y instruisirent beaucoup sur la gymnastique des sens de "complicité", de « meneur », et sur la fonction présumée de l'intellectuel quant à influencer ceux qui ne le sont pas.

Tarif : Deux mois de prison avec sursis et 200 frs. d'amende ferme

(francs de l'époque multipliés par onze). Les quêtes, accompagnées à l'accordéon et la guitare, pour l'amende des étudiants victimes de la répression, seront un instrument puissant du travail à la base.

Du Palais de Justice au siège du parti, le tramway est direct. L'accusé et son complice Jean Marcenac vont déposer leur demande d'adhésion aux J.C. (témoin Georges Fournial). Ils pensent avoir là plus de leçons à recevoir que de leçons à donner à la classe ouvrière.

Été 1935 : Dès ses premiers mois de responsabilités dans la J.C., l'accusé s'affirme sur des positions qui lui vaudront, tout au long de sa carrière, suspicion et tentatives de discrédit de la part de toutes les tendances "staliniennes", au cours de leurs divers avatars. On pourra s'interroger sur le fait que ce procès "primaire" fut le seul, au cours de ces 46 ans passés, qui ne se déroulât point en l'absence de l'accusé (témoin Léo Figuères)-cf. "Jeunesse militante"-Ed.Soc.1971 pp..45/46).

Le témoignage de Léo Figuères est du plus haut intérêt, et du plus actuel. Il est plus intéressant encore si on le complète : Le haut responsable national des J.C. dut sa mission à Toulouse au fait qu'une mission antérieure d'un autre responsable s'était soldée par un échec cuisant. Un robot-robotisant modèle courant nommé Fernand Plas (qui suivit la trajectoire ordinaire de ses semblables, il y a déjà longtemps, en allant porter son sectarisme dans d'autres sectes) avait été mandaté pour arraisonner les suspects de "déviations surréalistes".

Il avait été prié sous les rires d'aller se rhabiller, à l'enseigne du sarcasme de Jacques Vaché sur "les émissaires du Cardinal de Richelieu".

La référence au père Dumas (Alexandre) n'était qu'une retombée entre mille d'une attitude globale où se trouvait le fond du procès : le rejet de ce qu'on n'appelait pas encore "la langue de bois", la recherche systématique de tous les moyens de conquérir quelque audience, en cheminant hors des sentiers battus. Fonder le premier club de jazz provincial français ("Hot-Club") à l'enseigne de l'Union Fédérale des Etudiants, aller cueillir au Théâtre des Nouveautés Miss France pour, avec les meilleurs éléments qui gagnaient leur croûte dans l'orchestre de Ray Ventura, animer le bal annuel de l'U.F.E., utiliser le cinéma et les activités culturelles les plus diverses, des plus "sérieuses" aux plus farfelues, pour manifester en faveur de l'imagination au pouvoir, tout signifiait une prise de position politique qu'aucun émissaire du Cardinal de Richelieu n'avait la capacité de faire reculer.

L'accusé se souvient d'un entretien délicat, avec l'aumônier des étudiantes catholiques, désirant qu'on parle de Marx à ses ouailles. La

solution fut trouvée en annonçant une conférence sur Feuerbach, que le conférencier n'avait encore jamais lu, mais dont le nom permettait de parler à partir des fameuses "thèses sur Feuerbach" de Marx, sur lesquelles il avait déjà beaucoup étudié, ainsi que sur le "Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande" d'Engels. Il était possible de ne rien cacher du regard marxiste sur l'esprit religieux et, en même temps, de plaider pour un accord sur "Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières. Il s'agit de le transformer".

Ces pratiques de large ouverture, dans la recherche obstinée des moyens de parler et d'agir hors des codes reçus, firent leurs preuves. En quelques années, la ville passa d'une situation où, à la promenade du soir, il y avait le trottoir des ouvriers et celui des étudiants, avec quelques échanges de coups occasionnels, à une situation dans laquelle la gauche était devenue majoritaire chez les étudiants, avec une influence exceptionnelle des communistes.

Leo Figuères raconte, et c'est vrai, qu'il approuva dans l'ensemble, le comportement politique des accusés. Il ajoute, manifestement comme la précaution oratoire nécessaire, qu'il "leur demanda de porter plus d'attention à l'action en direction des jeunes ouvriers toulousains". Il fit bien de ne prononcer que du bout des lèvres cette concession à un rituel bien connu de tous les camarades accusés « d'intellectualisme ». En effet, les accusateurs ne connaissaient guère de ce qu'ils appelaient "la classe ouvrière" que ses délégués à des fonctions dans le parti ; par contre, les accusés étaient très mêlés à la dite jeunesse ouvrière, du militantisme quotidien au bistrot, autour du puissant instrument de communication qu'est le café absorbé ensemble, et le dimanche, avec la découverte ensemble de l'usage dynamique du temps de vivre, grâce au puissant "mouvement de masse" qu'était alors celui des "Auberges de jeunesse".

Entre autres retombées aujourd'hui brûlantes de ce moment fécond de l'expérience des luttes, l'accusé veut ici donner une place à la maturation de la notion de "tendance" qui s'imposa alors : Accusés de représenter une "tendance surréaliste", les jeunes énergumènes militant pour la reconnaissance et l'épanouissement des tendances originales portées par chacun d'entre eux, et pour construire une unité avec cette extrême diversité, devaient découvrir une inquiétante réalité ; les tendances sectaires qu'ils avaient à affronter correspondaient à une très profonde imprégnation de la mentalité des censeurs par l'esprit monolithique ou robotisant ; ainsi s'avéraient-ils totalement incapables de concevoir une solidarité de camarades fonctionnant autrement qu'en "groupe fractionnel" ; symétriquement, ils fonctionnaient eux-mêmes en

"tendance", au seul sens accessible à leur entendement.

1937/38 ? Barcelone, en mission auprès de la Généralité de Catalogne pour la Centrale Sanitaire Internationale.

Dans le hall d'un grand hôtel réquisitionné par la CNT ou la FAI, centra syndicale anarchisante deux cercueils couverts de fleurs rouges, entourés d'une garde d'honneur, et devant lesquels défile la population, au bas du Paseo de Gracia, pour continuer en groupes véhéments sur la Plaza de Catalunya et les Ramblas.

La rumeur veut que ces héros libertaires aient été assassinés par les hommes de Staline. L'accusé s'efforce, de tout son cœur, de ne pas y croire. Mais tout de même, un doute profond subsiste. Pour qui a "l'Espagne au cœur", ça fait mal. Et l'avenir paraît sombre, pour qui se demande jusqu'où peut aller le gâchis des ardeurs libératrices, à force de dériver des aspirations révolutionnaires dans des courants ultra-sectaires.

Septembre 1939- Procès d'un nouveau sous genre, dans le genre où l'accusé » n'est ^s entendu. Accusé alors, sur délation provocatrice fasciste, d'irrévérence envers le Chef de l'Etat, le mauvais sujet irrévérencieux déambule dans la cour de la caserne, attendant d'être cassé de son rang d'Elève Officier de réserve.

Un soldat inconnu de lui l'aborde en le félicitant chaleureusement d'avoir compris que nous nous étions trompés sur le National-Socialisme, qu'heureusement Staline nous avait ouvert les yeux et fait comprendre qu'il s'agissait vraiment d'un socialisme.

L'accusé laisse tomber ce fâcheux, l'identifiant comme messenger d'une basse provocation. Mais tout de même ? Et s'il s'agissait vraiment d'un camarade orientant sans discernement sa boussole à l'Est ?

L'hypothèse est trop faible pour qu'on tente de le convaincre de son erreur.

Ce que représentait l'accusé, sur le coup du pacte germano-soviétique et de la déclaration de guerre, était dans ces circonstances bien discrédité, et l'isolement des communistes était profond. Il fallait un bon niveau de fermeté pour ne pas renier ses convictions et son parti.

Et cependant, dans ce climat de proscription, l'accusé peut évaluer de quelles solidarités peut bénéficier la victime de la répression. Le gestionnaire du peloton des EOR, naguère le représentant de tendances libérales à la direction de l'Association Générale des Etudiants dominée

par les "ligues factieuses", entre-autres par le délateur à l'origine de l'affaire. Or, cet ancien adversaire politique tempéré assume la défense de l'accusé réussissant à faire casser un aspect irrégulier de la décision de l'Autorité Militaire.

Ces péripéties permettent à l'accusé de vivre les aspects différents et complémentaires de l'incarcération militaire.

Partie prison, partageant avec les partenaires les plus « populaires » la vinasse de l'intendance avec ses yeux qui flottent à la surface, dans les brocs de bois cerclé,

Partie aux arrêts de rigueur, où la délégation des cuistots apporte de quoi largement manger et boire, régaler le factionnaire armé et casqué qui doit monter la garde à la porte, les copains et amis inconnus dont les visites se succèdent, et, le sergent étant dans le civil chef aux Bermudes, écrire un abondant courrier sur papier à en-tête d'un palace tropical.

Ceci pendant que Jean Marcenac, à nouveau co-accusé, s'initie dans une autre prison aux secrets des gens du voyage.

De cette affaire, l'accusé tirera un bénéfice inappréciable, faisant sa guerre comme soldat de deuxième classe, approfondissant ainsi, dans cette pratique, la réflexion théorique sur les motifs qui tendent à faire considérer les simples soldats ou simples gens comme des simples d'esprit.

Été 40- Récidiviste impénitent dans sa résolution d'afficher ce qu'il pense sans attendre les directives tombées d'en haut, l'accusé fait circuler dans la chambrée une étude fort documentée, du fait de son expérience politique antérieure, sur la composition du gouvernement Pétain, constitué dès l'armistice. Quelques jours plus tard, en réponse au discours de la culotte de peau chef de corps, qui accuse le peuple d'être responsable de la défaite, à cause de l'appétit de jouissance qui s'est emparé de lui, sous le front populaire, il fait circuler dans les rangs le mot d'ordre : "Pas de politique dans l'armée".

Quelques semaines plus tard, se situe l'épisode qui lui paraît de loin le plus fertile, dans cette trajectoire marquée par une résolution « anti-monolithique" que les événements en sens divers ne firent jamais fléchir", pour citer encore Léo Figuères parlant de la fidélité au parti.

Cet épisode est si significatif qu'il mérite une "pièce jointe" : l'article de Noël 81, proposé à "Révolution" sous le titre : "Pour 1982. Insolences plénières sur témoignage et délégation de pouvoir". Il y a exposé que le thème de "l'entrée des communistes dans la Résistance" est une immense et dramatique foutaise, faite pour que s'y engouffre toute l'invasion des

mentalités par le principe de délégation de pouvoir.

L'accusé y expose sa thèse constante, qui semble bien être le fond profond du procès qui lui est actuellement fait : Que l'audience des communistes, leur capacité d'être reconnus comme alliés loyaux et animateurs de luttes unitaires, est principalement fonction de leur aptitude à se faire reconnaître autrement qu'exécutants de directives tombées d'en haut ou d'accords au sommet.

Sur la portée historique de cet exemple, l'accusé fait observer qu'y tombe en sérieux porte-à-faux l'accusation ordinaire, comme à Toulouse en 1935, comme à La Ville Du Bois en 1981, que la conquête ou la conservation d'une large audience serait imputable à un abandon de la "ligne du parti".

31 Mai 1942- L'accusé a été délégué par le parti à la direction nationale du Front National des Médecins, lorsque celui-ci fut fondé.

Il lui est demandé d'organiser le secours d'urgence pour une innovation : Manifestation de "ménagères" contre la pénurie alimentaire infligée par l'occupant, sous protection armée par un groupe F.T.F.; c'est l'affaire de la Rue de Puci.

Fidèle au principe de ne jamais entrer dans la peau du dirigeant qui ne connaît pas ce qu'il dirige, il assume lui-même le service.

Affaire dramatique. Echange de coups de pistolet avec les "gardiens de la paix" français, arrestations, condamnations à mort. L'accusé croisera sur le Boulevard Raspail le fourgon conduisant du Cherche-Midi au Palais de Justice pour s'y entendre condamner à mort, son « contact », le camarade Lefébure.

L'accusé ne cesse depuis d'approvisionner dans cette expérience ses réflexions sur le "centralisme démocratique" et son élasticité.

Ses sentiments n'ont cessé d'osciller entre la conscience du caractère évidemment positif d'un éclat aussi spectaculaire et la conviction qu'il y avait une certaine dimension d'erreur, qu'il eût mieux valu se mettre en situation d'affronter directement l'occupant plutôt que les "gardiens de la paix" français.

Leçon inépuisable : Même quand la lutte est portée au comble de la dureté, lorsqu'en temps de guerre un centralisme de fer est obligé, une dimension démocratique ne peut que conquérir droit de cité. Le fait est qu'avec de l'expérience des combats, les combattants eux-mêmes prendront de plus en plus en considération, dans l'ensemble, la volonté d'obtenir un impact populaire le moins discutable et le moins discuté possible. Leurs actions deviendront de plus en plus populaires.



Juin 1944. L'accusé a du quitter ses responsabilités parisiennes pour en exercer d'autres, en Lozère. A la veille du débarquement, il est promu « à la zone », à la délégation en zone sud du Comité Médical de la Résistance. Il doit quitter le théâtre lozérien des opérations pour plonger dans la clandestinité à Lyon.

Il est empêché de se rendre au premier rendez-vous sur le pont Kitchener, car il se passe des événements graves dans son secteur de responsabilités. Ce sont les batailles du Mont Mouchet. Il est très partie prenante dans ces opérations. S'il a eu des divergences sévères avec l'état-major des maquis d'Auvergne, venus s'installer sur son territoire, la stratégie différente de lutte armée qu'il défend ne se pose pas comme application mécanique de directives tombées d'en haut ; elle est surtout le produit de l'expérience vécue globale des communistes et de leurs alliés les plus proches.

Dans ces circonstances, il est prioritaire de s'occuper du service de soins aux blessés de l'affaire, où la casse a été impressionnante, et de l'intégration de survivants dans un système plus conforme aux meilleurs principes de la guérilla.

L'accusé ne pourra participer qu'au démarrage de cette étape car il doit se rendre à Lyon, au rendez-vous de rappel.

Le camarade F.T.P. chargé de l'accueillir n'y est pas.

La poésie doit avoir pour but la vérité pratique. C'est par elle que le contact sera rétabli. Par le travail d'éditions clandestines, poursuivi autour de Paul Eluard, on a un lien avec René Tavernier, créateur-animateur de la revue "Confluences". Conformément aux prévisions, il peut donner la filière.

Quant à un premier hébergement, avant de trouver une planque, l'accusé va le demander à son prédécesseur, qui lui a laissé la place à Saint-Alban pour prendre un poste dans sa ville natale.

Et Paul Balvet témoigne : "C'est à travers cette absurdité (asilaire), dans ce lieu sans raison, que se fonda notre amitié. Mais par ailleurs comme nous étions différents ! Les manières, les goûts, les lectures ... Sur le plan politique, nous appartenions à deux mondes hostiles. Moi sans culture en la matière, en ce temps-là encore pétainiste (bien que la persécution des juifs, montrant la vraie nature du régime, devait enfin m'ouvrir les yeux). Lui, le communiste qu'il n'a jamais cessé d'être-ce qu'il ne faisait pas bon d'être...., Ce qui importe, c'est que dans ces circonstances Bonnafé soit venu chez moi sans s'y trouver mal à l'aise. Cela ne fait-il pas supposer que déjà existait entre nous une solidarité de fait, réalité qu'ignorait la

conscience claire ?

J'ai gardé envers lui une sorte de reconnaissance...pour cette attitude de confiance. L'explication n'en peut être qu'une certaine idée (au plus haut point pour moi gratifiante) qu'il s'était faite de ma personne, Autrement dit, que représentais-je à ses yeux ? J'ai pensé : "un témoin". Mais témoin de quoi ? Je ne sais pas. Témoin en tout cas qui ne peut plus se démentir, qui sur l'essentiel ne peut pas trahir."

A bon entendeur...A celui qui s'interroge sur les rapports entre sectarisme et capacités d'animer une unité d'action ou une autre...

Juin 1949 - La signature de l'accusé figure la première, dans l'ordre alphabétique, sur l'article "Autocritique-La psychanalyse, idéologie réactionnaire ! » publié dans "La Nouvelle Critique". Il a résisté tant qu'il a pu au détournement de la réflexion collective des camarades vers une position de prohibition globale de "la psychanalyse".

Acceptant encore trop les règles d'un centralisme fort peu démocratique, il a accepté de signer, en désaccord, au fond, non tellement sur la lettre du texte, qui n'est pas si mauvais que le veut sa légende (un regard plus critique sur l'ensemble de la chose psychanalytique lui reconnaîtra, très tardivement, quelques mérites), mais sur la question, étrangère aux tendances sectaires, du rapport de la parole à celui qui la reçoit ; plus simplement, sur le principe politique de ne pas considérer son discours "en soi" mais aussi en fonction de l'"effet produit".

La parution du texte et son effet produit n'empêcheront pas l'accusé de prononcer inlassablement, dans toute son activité quotidienne l'éloge de la leçon freudienne, tout en mûrissant le thème « Freudien de droite ou freudisme de gauche ? »

En 1960, les liens établis dans les couloirs du Congrès mondial de la Santé Mentale, à Paris, avec un groupe de camarades latino-américains, conduisent à une réunion, au domicile personnel de Pierre Bosquet prononçant cet éloge en présence de camarades très imprégnée, dans leur ensemble par la version stalinienne de la prohibition de "la psychanalyse", l'accusé déclenche un tel chahut qu'il faut arrêter la réunion, pour ne pas causer à notre hôte un préjudice qu'il n'a pas mérité.

En 1971, à Mexico quelques-uns des mêmes interlocuteurs et quelques

autres, constituant un groupe de même trempe, mais trempés dans le cours de l'histoire, reconnaîtront à quel point leur bonne foi s'était laissé abuser par les directives tombées d'en haut.

En France la chape de plomb ayant été déjà bien secouée depuis quelque temps, l'accusé avait perçu l'émergence dans le parti de versions dogmatiques, sectaires, intolérantes, de la leçon freudienne, tendant à remplacer par un dogmatisme pro, le dogmatisme anti- psychanalytique qu'il avait tant combattu. Aussi bien, dans la foulée de conversations, notamment avec Antoine Casanova, dans les couloirs du Congrès de Nanterre (4 février 70), il crut bon de produire ses « Insolences plénières sur la psychanalyse et l'argent » qui devaient paraître dans la Nouvelle Critique en janvier 71.

Quant à « Freudisme de droite ou freudisme de gauche ? » de janvier 74, ceux qui connaissent la pesanteur des divers dogmatismes ne seront pas surpris, qu'il ait dû rester au stade de polycopié à diffusion confidentielle. Toujours est-il qu'un fort courant, infiltrant même le parti, fait à l'accusé un encore autre-procès, celui de « l'ennemi de la psychanalyse ».

Dans toute la période à proprement parler stalinienne-L'accusé tient à priser sa mentalité rebelle ne s'est pas seulement manifestée dans un champ étroitement scientifico-professionnel. Il ne manqua jamais de marquer ses distances par rapport au dogmatisme ravageur qui sévissait alors. Il ne prendra ici qu'un exemple, parce que le plus révélateur du caractère stupidement borné de ce dogmatisme. Il ne manqua jamais une occasion de se référer à l'œuvre de Franz Kafka, type de l'auteur prohibé, pour des motifs sur lesquels il laisse à chacun le soin de réfléchir, y compris quant aux persistances contemporaines de motifs de cette trempe pour dresser des listes noires.

Il doit cependant avouer que s'il laissa assez généralement percer son « allergie » au "stalinisme" sur le plan culturel, il se montra nettement moins indiscipliné sur celui de la vie militante de base. Il fit taire ses scrupules quant à se faire le porte-parole du parti pour défendre les positions officielles sur des questions comme les pratiques bêtifiantes de cadeaux aux dirigeants, les procès de Moscou et d'ailleurs, les conditions de déclenchement de la guerre de Corée (lui qui, dans le fond de son cœur, n'a cessé de ressentir Yalta et ses suites staliniennes comme une perversion de la "lutte de classes à l'échelle internationale").

Lui qui avait tout de même refusé de signer le tristement fameux appel des médecins se solidarisant avec le pouvoir stalinien dans "l'affaire du complot des blouses blanches", il eut le privilège d'être le premier

confident de son proche camarade Louis Le Guillant, désespéré d'avoir accepté de se mouiller pour le parti dans une si sombre affaire. Lorsque Louis déclara qu'au grand jamais il ne prendra la parole pour défendre quoi que ce soit dont il ne fût lui-même profondément convaincu, il parlait d'or.

Devenu, en fonction d'une si longue pratique, expert en autocritique, l'accusé peut ici témoigner d'une réflexion approfondie sur une question fondamentale, celle du « centralisme démocratique ».

Quand les tendances retardataires, de type néostalinien, s'exaltent, s'efforçant de bloquer toute réflexion permettant de "rattraper les retards", on constate un piétinement sur la plus sectaire des questions : "pour" ou "contre" le "centralisme démocratique" (de même que vient "pour" ou "contre" le « léninisme », témoignant d'une incapacité à considérer l'œuvre de Lénine autrement que de façon dogmatique).

Ainsi est escamotée la question de fond, celle de « l'élasticité » de la notion, autrement dit : "quel centralisme démocratique dans telle circonstances historico-politiques ?"

Si l'accusé s'acharne toujours sur l'autocritique de la période proprement stalinienne, c'est pour mieux creuser cette question décisive : la difficulté, à son comble dans les conditions de la "guerre froide", de tracer son chemin entre les deux écueils :

-Se laisser soi-même intoxiquer par le sentiment qu'on ne peut avoir raison contre la majorité, se prendre au piège de la robotisation, défendre sincèrement, dans le respect obligé du centralisme, les points de vue les plus indéfendables.

-Abuser de son indépendance d'esprit et de sa liberté de parole, répandre au delà des échanges avec les camarades les plus intimes des opinions comme : "Heureusement que la question du pouvoir ne se pose pas, car, avec un parti fonctionnant comme ça !".

Au total, l'accusé se donne de très larges circonstances atténuantes, en raison des exigences de "discipline" qu'entraînaient les conditions de la "guerre froide", mais il pense être allé parfois un peu trop loin dans les concessions à une idée au fond sectaire de « l'unité du parti ».

Juillet 1956 La douche sera froide, le sentiment d'enlèvement catastrophique, avec le congrès du Havre, l'aveuglement organisé, la position retardataire instituée comme principe politique, l'usage de la célébration rituelle de l'"unité du parti" pour justifier les pratiques de mise à mal de cette unité qui s'ensuivront : listes noires, chasse aux sorcières, tirer sur tout ce qui bouge...

L'accusé voit autour de lui, par exclusions ou "mise en dehors par soi-même", le parti se priver de richesses inappréciables, avec tant de camarades résolus à tirer toutes les leçons, sans retard, du « rapport attribué au camarade Khrouchtchev », et du reste...

Les analogies sont si frappantes avec la situation présente, à la veille du XXIV<sup>e</sup> congrès, et l'exaltation des tendances retardataire que l'accusé ne voit pas utile d'épiloguer ici davantage sur le "retard de 56".

Sauf un point : celui du décalage entre les paroles et les actes, problème encore si préoccupant, dans les « retards » actuellement entretenus.

Si l'accusé pense aujourd'hui qu'il eût mieux valu être encore plus antistalinien qu'il ne l'a été avant 56, il doit énoncer ses circonstances atténuantes. Il a fallu attendre 56 pour évaluer quelle erreur pouvait exister dans la référence à telle ou telle parole de Staline. Par exemple : Se référer avec prédilection à celle-ci : "N'oubliez pas, camarades, que, dans toute critique, il y a toujours 5 ou 10 % de vrai" ; ceci sans savoir encore combien l'auteur de cette forte parole pouvait personnifier dans ses actes la pratique de fusiller les gens pour 1% d'"erreur" imputée.

13 septembre 1975-Fête de l'Humanité - L'accusé y a mission d'animer un débat, organisé par La Nouvelle Critique et la fédération de l'Essonne sur "Psychiatrie et Liberté". Dans son travail incessant sur cette question fondamentale, il s'est acharné à lever le couvercle sur la brûlante question des intolérables abus répressifs de la psychiatrie en URSS et ailleurs, ne cessant d'insister sur un thème qui lui est cher depuis toujours : que ce qui se passe au champ de la psychiatrie est un révélateur incisif de tout le fonctionnement d'une société.

Il a collaboré à "Vivre libre !" aujourd'hui bien "oublié", qui vient de sortir. L'Humanité, l'Humanité Dimanche, France nouvelle, ont donné une importance exceptionnelle à la préparation de ce débat, qui sera suivi le 25 octobre par l'éditorial historique de René Andrieu "De grâce, pas de leçons" à propos de l'affaire Plioutch. (Pour une relation détaillée de cet épisode, se reporter à "Dans cette nuit peuplée"-Ed. Soc. 1977-).

L'accusé conserve la conviction que les tendances néostalinienne ne lui ont pas pardonné la part déterminante qui fut la sienne dans ce moment fécond de l'histoire du parti. Il attend qu'on lui en formule clairement le grief.

26 Novembre 1977 - A Corbeil, on célèbre le départ en retraite de l'accusé, et sa fonction de symbole de la fidélité au parti.

Roland Leroy y témoigne d'un fait : que, parmi tous les « intellectuels »

qu'il connaît, il s'agit ici d'un exemplaire rare, du fait de sa constante et profonde intégration dans la vie du peuple. Certains lui feront grief de cette partie du discours, disant que "ce n'est pas gentil pour les autres "intellectuels".

Autre partie qui ne sera point contestée : Le témoignage d'une position de recherche et d'action scientifique et politique, d'ouverture de principe, qui est constamment une position de précurseur : "Bonnafé, c'est Argenteuil avant la lettre."

12 Octobre 1981- A Rouen, dans son discours historique sur le changement au domaine de la psychiatrie et de la santé mentale, Jack Ralite prend à son compte le corps de propositions dont l'accusé s'est fait le porte-parole le plus précoce et le plus constant, publiquement depuis 1945, dans une élaboration progressive à partir des propositions premières : « Détruite le système asilaire (ses lois, ses structures institutionnelles, les mentalités et les pratiques sur-aliénantes qu'il sécrète) et bâtir son contraire sur ses ruines ».

Cependant, depuis la grande secousse de la fin 77, et l'écart croissant entre les slogans sur le changement et la mobilisation de fait des résistances au changement, l'accusé a été évincé des instances siégeant auprès du comité central, notamment celles où se traitent les questions de santé et de psychiatrie.

Le dossier du procès kafkaïen a été ainsi ouvert. Conformément aux règles, l'accusé n'a eu aucune connaissance des griefs et des procédures.

Il lui paraît assez évident que, dans les procédés de fabrication du dossier, il y a une manière caractéristique de traiter « détruire le système », manière terroriste faite pour inspirer la terreur, et un gommage appliqué du fond du problème : que nul ne s'est appliqué autant que l'accusé à la recherche et l'action militante sur les voies et moyens pour « bâtir le contraire ».

Mais rien n'est aussi subversif, pour les tendances retardataires que cette mise en évidence : Pour fonder théorie et pratique d'un mouvement qui tend à ce que les travailleurs des systèmes injustifiables deviennent eux-mêmes les bâtisseurs du contraire, il faut avoir dans la peau la passion du changement, « l'allergie » à tous les « retards », le goût infini de la position d'avant-garde, y compris avec ce que cela comporte d'expérience lucide sur les risques "avant-gardistes".

Connaissant de mieux en mieux à quel point ce qui se passe au champ de la psychiatrie est révélateur incisif de tout ce qui se passe dans l'ensemble du champ social, l'accusé saisit l'occasion qui lui est ainsi offerte pour poser une nouvelle question insolente :

Qu'est ce que ce procès signifie par rapport à la question fondamentale du jour, celle de l'écart entre les paroles sur les "retards" et le changement, et les actes tendant à accentuer les "retards" et freiner l'innovation ?

Peu suspect de traditionalisme d'habitude, l'accusé conserve un attachement profond à l'une des plus grandes traditions révolutionnaire : l'accusé doit se faire contre-accusateur.

Il verse donc son témoignage au procès des tendances "néostaliniennes" centralisatrices, autoritaires, monolithiques, dogmatiques, sectaires, robotisantes, etc. qui ne cessent de mettre à mal l'audience du parti et son unité.

Il a trop souvent servi d'alibi. Au moindre rattrapage de "retard" les retardataires repentis se sont trop souvent servis de son exemple : "Vous voyez bien que "le parti" n'est pas sectaire, etc... puisque Bonnafé..."

L'accusé s'emploiera de toutes ses forces à ce que le même coup ne se reproduise pas. Il refuse d'être cité en exemple sans qu'il soit précisé contre quoi, il a toujours, avec des fortunes diverses, milité face à tous les "retards", et pourquoi il persévère.

Il refuse toute complicité dans toute entreprise continuant à entretenir le tabou, comme en 56, et comme alors, à l'enseigne de « l'unité du parti » !, sur la question décisive : la pesanteur des tendances « staliniennes » ou "néostaliniennes" qui ruinent l'audience du parti et le contaminent d'une gangrène, avec son cortège de chasse aux sorcières, de listes noires, de procès stalino-kafkaïens.

Plus que jamais, il incite ses camarades à ne pas reculer devant le dépistage des signes implacables de cette dégénérescence du mouvement révolutionnaire. C'est seulement en démasquant et corrigeant les "tendances retardataires" qui s'appesantissent que les actes pourront s'accorder avec la parole du XXIII<sup>e</sup> congrès sur : "le visage du parti qui correspond à notre politique, à notre projet de société". Lucien Bonnafé

P.S. Le mot "Pologne" n'est pas écrit dans cet exposé. Les données traumatisantes de l'histoire contemporaine y sont toujours lisibles, pour qui sait lire.